



URPS

Masseurs Kinésithérapeutes
Grand Est

Bulletin d'information de l'URPS des masseurs-kinésithérapeutes du GRAND-EST

URPS masseurs-kinésithérapeutes

153, rue André Bisiaux
54 320 MAXEVILLE

secretariat@urpsmk.fr
recueil@urpsmk.fr

www.urpsmk.fr



DANS CE BULLETIN :

- Le mot du Secrétaire Général p. 2
- KinéGarde respiratoire Grand Est p. 3
- Remise des prix des mémoires IFMK..... p. 4 - 5
- Kiné Sport Santé et Le moi(s) sans tabac p. 6
- Tutorat..... p. 7
- Nouveaux locaux p. 8

Chers consœurs et confrères,

Au moment où vous recevez ce bulletin d'information votre URPS aura déménagé dans ses nouveaux locaux au 153, rue André Bisiaux à Maxéville.

Notre ancien bureau de 10 mètres carré était vraiment trop exigu pour deux secrétaires.

Mais ce déménagement n'a pas empêché vos élus de s'engager pleinement dans les dossiers, cherchant à défendre au mieux votre profession.

Une grande partie de notre temps a été consacrée à la préparation du deuxième Plan Régional de Santé engageant notre profession avec l'ARS Grand Est pour les dix années à venir (2018-2027) en application de la dernière loi de santé.

- Développement des prises en charges ambulatoires, prévention de la perte d'autonomie des personnes fragiles ou âgées avec maintien à domicile.
- Télémédecine et dossier partagé permettant de recevoir les dossiers à temps et pouvoir partager avec les autres intervenants.
- Démographie - évolution de la démographie professionnelle et disparités territoriales Aides supplémentaires à l'installation, stages en zones en demande, aides financières aux stagiaires (transport, logement, ...), formation des tuteurs de stages ...
- Programme d'amélioration continu du travail en équipe de soins primaires (PACTE) Regroupement des professionnels dans leurs collaborations, mais pas forcément dans un même lieu et donc pas forcément en MSP.
- Reconnaissance du rôle primordial du MK dans la prise en charge d'une prescription de Sport sur Ordonnance et autre Santé Bien Être.
- Reconduction du plan KinéGarde, etc...

Vous pourrez toujours compter sur notre engagement mais nous espérons de votre part une plus grande participation nous faisant part de vos questions, problèmes mais également de vos réussites.

Ceci est d'importance car selon la LOI HPST tout projet validé par l'ARS sur une région donnée est automatiquement transposable sur d'autres régions intéressées avec enveloppe à la clé.

Bien confraternellement,

*Gérard Thomas
Président de l'URPS-MK Grand Est.*



LETTRE D'INFORMATION

A l'occasion de ce deuxième bulletin, L'URPSMK Grand EST vient vous rendre compte de son activité. Certes, celle-ci ne s'observe pas forcément dans l'activité de chacun au sein de son cabinet, mais c'est sur l'ensemble du territoire GRAND EST qu'il nous faut agir.

Notre action doit se conformer à l'évolution des décisions politiques et de notre système de santé en fonction des transformations et mutations de la société de notre territoire. La première mission est de vous représenter au sein des gouvernants institutionnels que sont l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Régional et les organismes assuranciers.

L'URPS MK est un partenaire essentiel des pouvoirs publics, élus politiques et des usagers au travers de différentes missions et en fonction du projet régional de Santé (PRS) :

L'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins : cette mission doit répondre au problème de la répartition des masseurs kinésithérapeutes libéraux afin de résoudre les questionnements de « désertification médicale » et de zonage. C'est au sein d'un COPIL (comité de pilotage) que les réflexions et les propositions de notre profession sont apportées. Il est à noter que l'ARS est préoccupé par le zonage des médecins en priorité. Vos représentants ont manifesté leur étonnement et désapprobation à ce sujet.

L'organisation de l'exercice professionnel : Il se décline en permanence de soins, continuité des soins et nouveaux modes d'exercice. C'est au sein de cette mission que la collaboration entre l'URPS MK et KINEGARDE, présidé par notre consœur Corinne FRICHE, trouve tout son sens.

Dans ce cadre, le fonds d'intervention Régional (FIR) permet d'affecter des dotations pour la permanence des soins. (Cf. article de Corinne FRICHE)

La prévention, le veille sanitaire, la promotion de la santé et l'éducation thérapeutique et l'éducation à la santé : Vos représentants sont présents activement aux journées et conférences sur l'Education Thérapeutique de Patient en collaboration avec le pôle lorrain de compétences en ETP. (Maladies chroniques en rhumatologie...). Dans ce cadre, le Président et le Vice-président ont remis les premiers prix des mémoires de fin d'étude aux nouveaux MK.

La mise en œuvre des contrats avec les réseaux de santé, les maisons de santé, les centres de santé, les pôles de santé dont les buts sont l'amélioration de la qualité des soins et la coordination des soins sont une mission prioritaire pour l'ARS.. Pour chaque dossier présenté en commission, vos élus ont signalé leur désaccord ou accord, en fonction de l'utilité de la présence de maison ou centre médical, subventionné par les fonds publics (Etat, Europe, Conseil régional...) qui, parfois viennent en concurrence des cabinets déjà présents sur le territoire. Par contre, les plateformes territoriales d'appui à la coordination des parcours de soins, destinées à apporter un appui aux professionnels du 1er recours, paraissent plus à même de répondre aux problématiques territoriales

La mise en œuvre des systèmes de communication et d'information partagés : Votre URPS MK est présente dans les organismes de télémédecine, en particulier « télésanté Lorraine ». il apparaît nécessaire à vos représentants d'être présent dans ces organismes car ceux-ci sont utilisés en priorité par les structures hospitalières et les médecins (laboratoire, ophtalmologie, radiologie...) nous devons pouvoir utiliser ces outils performants. C'est dans ce cadre, que nous aidons l'association « KINECOLE », masseurs kinésithérapeutes intervenants en milieu scolaire. La volonté de l'URPS MK est de participer à l'évolution de type de prévention qui appartient à notre profession.

La mise en œuvre du développement professionnel continu : à ce titre, votre URPS MK Grand Est a participé aux journées concernant « l'information et le consentement des patients lors d'une activité médicale et l'utilisation des nouveaux moyens de communication informatique. » l'URPS MK est partenaire des IFMK Grand Est concernant « le tutorat des étudiants en MK. »

Toute cette présence de votre URPS MK GRAND EST permet d'affirmer la place de notre profession au sein du monde médical, des institutions et des associations d'assurés sociaux.

Hubert JUPIN, Secrétaire Adjoint

KINÉGARDE RESPIRATOIRE GRAND EST

UN GRAND MERCI !!!

Comme vous le savez déjà, les deux associations Kinégarde Respiratoire Lorraine et Kinégarde Champagne-Ardenne ont fusionné pour devenir :

« Kinégarde Respiratoire Grand-Est »

KinéGarde^{respiratoire}
Grand-Est

Toute l'équipe, membres du bureau et référents de chaque département, tient à vous remercier pour votre participation à cette saison, du 1er Novembre 2016 au 25 mars 2017.

Vous pouvez consulter les statistiques établies suite à vos astreintes sur le site internet de l'urpsmk.fr dans la rubrique **Kinégarde**.

Cette année, sur **23** week-ends, vous étiez plus de **530** kinésithérapeutes à avoir participé à ces gardes, pour un total de **6 550** actes réalisés dans tout le Grand-Est.

Ces résultats ont été présentés à l'ARS Grand-Est en vue d'une demande de financement pour la rentrée prochaine, à l'appui du retour de vos fiches de synthèses et de déroulement de gardes.

Grace à vous, un nombre certain d'hospitalisation de nos petits bouts de choux a été évité ! A nous de continuer à faire nos preuves...

Aussi, KINEGARDE RESPIRATOIRE GRAND-EST a le plaisir de vous annoncer le renouvellement pour la saison 2017-2018 grâce aux subventions de notre ARS !

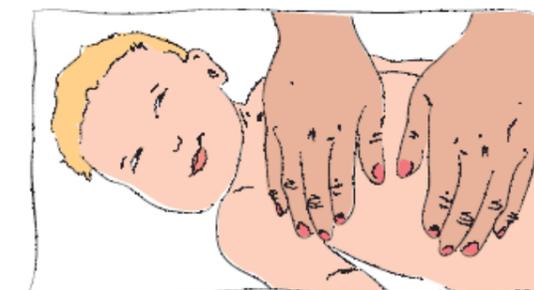
En espérant vous retrouver très nombreux, je vous donne rendez-vous à partir du 1er Novembre 2017 jusqu'au 2 avril 2018...

Vous pouvez contacter le secrétariat si vous souhaitez participer à ce réseau :

recueil@urpsmk.fr ou **09 72 62 68 87**.

Bien confraternellement

Corinne FRICHE
Présidente KINEGARDE RESPIRATOIRE GRAND EST



L'URPS MK sera présente au Salon Réduca. Vous êtes invités à nous y rejoindre nombreux !

Pour télécharger vos entrées gratuites :

www.salonreduca.com

Code: GVSBJ5

REMISE DES PRIX DES MEMOIRES IFMK NANCY

Ce samedi 17 juin 2017 s'est déroulée la 3e journée de recherche en kinésithérapie, organisée par l'IFMK de Nancy et qui a eu lieu dans leurs locaux.

Lors de cette journée, gratuite et ouverte à tous et à toutes, les étudiants de l'année scolaire écoulée sont invités à présenter leur mémoire devant les 300 personnes présentes sur place.

90 présentations d'une durée de 15 Minutes ont ainsi eu lieu en simultané dans les 2 amphithéâtres ainsi que les 2 salles 16 et 17 du 1er étage.

Pour la première fois, l'URPS des Masseurs-Kinésithérapeutes du Grand Est s'est associé à cet événement avec la création d'un prix des mémoires, dont ce fut donc la toute 1ère édition.

Parmi les nombreux critères pris en compte par l'URPS dans le choix des lauréats, l'accent a été mis en particulier sur 2 mots clés pour notre profession : la recherche et l'exercice libéral.

Le côté scientifique, la rigueur de la démarche et le choix de la thématique ont également été des critères décisionnels importants.

Aux côtés de Monsieur Pascal Gouilly, directeur de l'IFMK, la remise des prix a ainsi eu lieu.

Le 3e prix a été attribué à **Renaud Vaubourg** pour son mémoire intitulé "**Niveaux d'évolution motrice et rééducation de la marche du patient hémiplegique adulte**".



Ne pouvant être présent, c'est son tuteur de stage, Monsieur Patrick Boisseau qui est venu récupérer son prix des mains de Monsieur **Gérard Thomas**, président de l'URPS MK Grand Est.

Le 2e prix quant à lui a été remis à **Mélanie Santos**, pour son travail sur "**La formation continue à la réhabilitation**

respiratoire en Lorraine : impact chez les masseurs-kinésithérapeutes libéraux".



Enfin, le 1er prix est venu couronner le remarquable travail de **Carole Goudot** intitulé "**Projet Kinécole et sensibilisation à l'ergonomie rachidienne de l'enfant : élaboration d'un livret destiné aux enfants de 6 à 8 ans**".

Où trouver ces 3 mémoires ?

Vous pouvez vous procurer la version PDF de ces 3 mémoires sur notre site internet à l'adresse suivante :

<http://www.urpsmk.fr/remise-des-prix-17-juin-17.html>

Ainsi que sur le moteur de recherche du site de l'IFMK de Nancy :

<http://www.kine-nancy.eu/memoires>

Elle a été rejoint lors de la remise de son diplôme par Guillaume Radigue, ancien étudiant de l'IFMK de Nancy également, et initiateur du projet Kinécole en 2015 avec son mémoire intitulé "Kinécole : conception et étude de faisabilité d'un projet amenant les compétences cliniques et éducatives du kinésithérapeute dans les écoles, au service du dépistage et de la prévention des pathologies rachidiennes de l'enfant".

A savoir :

Carole Goudot avait l'an dernier déjà obtenu la meilleure note de l'IFMK de Nancy pour ce même mémoire.

Renaud Vaubourg avait déjà obtenu le 10 mars 2017 à Paris le prix de la vision internationale de la physiothérapie pour son mémoire.

LE PROJET KINÉCOLE

"Susciter, animer, promouvoir et coordonner tous les efforts entrepris en faveur de la prévention, du suivi et du dépistage des pathologies rachidiennes de l'enfant".

C'est par dans ces mots que le projet Kinécole trouve sa source, crée par Guillaume Radigue, Alors étudiant en 3e année à l'IFMK de Nancy, en 2015. S'en sont suivis la création d'une association, d'un site internet et l'adhésion de nombreux autres étudiants à la feuille de route du projet (Carole Goudot en 2016, et plus récemment, en 2017, Delphine Jauzein pour son mémoire intitulé "projet Kinécole : création d'un film d'animation éducatif dans le cadre de la prévention des rachialgies de l'enfant en milieu scolaire" ainsi que Maxime Mogenot pour son "projet Kinécole : évaluation et amélioration du carnet de suivi à travers l'analyse de la population ayant participé au programme de suivi clinique").



L'URPS MK Grand Est a été fier de participer à cette 3e journée de recherche en kinésithérapie.

Nous espérons à l'avenir continuer notre collaboration avec l'IFMK de Nancy, et invitons chaleureusement les autres IFMK du Grand Est à se joindre à nous pour les futures éditions de notre prix des mémoires.

Enfin, nous apportons tout notre soutien à l'avenir de notre profession : nos étudiants de Mulhouse, Nancy, Strasbourg et Reims, pour leur rentrée scolaire, dans la réalisation à venir de leurs mémoires de fin d'études et bien évidemment leur future entrée dans la vie active.

Ludovic Brayé, Vice-Président

COMPOSITION DE L'ASSOCIATION KINECOLE :

Guillaume RADIGUE
Président

kinecole.president@gmail.com

Carole GOUDOT
Vice-présidente, en charge des projets
et méthodologies de recherche

kinecole.vprecherche@gmail.com

Maxime MOGENOT
Vice-président, en charge de la documentation
et du développement des outils.

kinecole.vpdocumentation@gmail.com

Delphine JAUZEIN
Vice-présidente, en charge des étudiants et des IFMK.

kinecole.vpetudiant@gmail.com

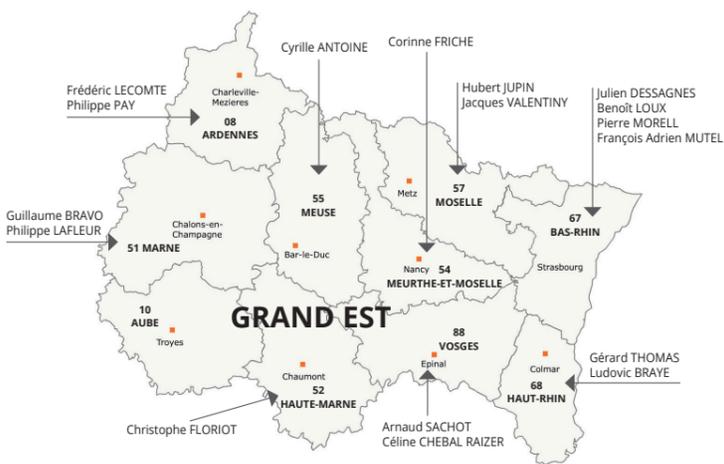
Mélanie LEGIEDA
Vice-présidente en charge de la pédagogie/andragogie
et des méthodologies en neurosciences
et sciences de l'éducation.

kinecole.vppedagogie@gmail.com

COMPOSITION L'URPS MK GRAND-EST

L'URPS MK est à l'écoute de toute sollicitation de ses membres.

Vos élus et vos contacts par département



BUREAU

Président : Gérard THOMAS
Vice-Président : Ludovic BRAYE
Secrétaire général : Hubert JUPIN
Secrétaire adjoint : Guillaume BRAVO
Trésorier : Arnaud SACHOT
Trésorier adjoint : Frédéric LECOMTE

KINE GARDE-RESPIRATOIRE

Présidente : Corinne FRICHE

CONSEILLERS

Cyrille ANTOINE
Céline CHEBAL RAIZER
Julien DESSAGNES
Christophe FLORIOT
Philippe LAFLEUR
Sébastien LECOSSEC
Benoît LOUX
Pierre MORELL
François Adrien MUTEL
Philippe PAY
Jacques VALENTINY

KINE : SPORT ET SANTE

Afin de poursuivre le développement du sport santé dans les cabinets de kinésithérapie, notre URPS Grand Est lance un sondage à ce sujet.

Ce questionnaire, que vous trouverez en ligne sur le site de notre URPS, a également pour but de commencer à répertorier les confrères intéressés par la démarche et souhaitant être informés ou y participer. Pour être sûr que le kinésithérapeute soit le plus efficace nous y abordons également la notion de formation.

Notre collaboration avec le RSSBE commence à prendre forme et nous souhaitons très rapidement intégrer des kinésithérapeutes dans le parcours. Dans un premier temps le travail en cabinet de kinésithérapie aurait un rôle de passerelle pour les patients ayant la plus grande perte d'autonomie avant d'intégrer le milieu ordinaire de la pratique sportive. Nous souhaitons que cette démarche soit rapidement étendue à l'ensemble de la région Grand Est et allons participer à une réunion de rencontre entre les différents réseaux de sport santé.

Guillaume BRAVO, Secrétaire Général Adjoint

MOI(S) SANS TABAC

Lancement de la deuxième édition de :
« **Moi(s) sans tabac** ».

Elle a pour but, sous forme de défi collectif national et dans une démarche positive, d'inciter les fumeurs à arrêter le tabac pendant un mois – en novembre – en proposant information, soutien et accompagnement. Si 30% des fumeurs souhaitent arrêter de fumer, seuls 400 000 d'entre eux sautent le pas chaque année. Il est donc important d'inciter les fumeurs à faire une tentative d'arrêt.

L'objectif du « Moi(s) sans tabac » est double :

- lutter contre les idées reçues en rappelant que fumer n'est jamais sans risque
- promouvoir le dispositif inter actif d'aide à l'arrêt, Tabac info service.

En tant que prescripteurs de traitements nicotiques, il est important que tous les masseurs kinésithérapeutes s'investissent dans cette démarche et communiquent dans ce sens.

Vous pouvez retrouver toute l'actualité sur ce mois de sensibilisation sur le site de urpsmk.fr dans la rubrique « Moi(s) sans tabac ».

TUTORAT : UNE VÉRITABLE COLLABORATION ENTRE I.F.M.K. ET U.R.P.S.M.K. GRAND EST

Par l'arrêté du 2 septembre 2015 relatif au diplôme d'Etat des masseurs kinésithérapeutes, de nouvelles règles concernant le contenu de la formation des masseurs kinésithérapeutes sont rentrées en vigueur.

Parmi celles-ci, la pratique dans **les terrains de stage** est particulièrement indispensable à l'apprentissage de notre profession et à la construction des compétences professionnelles attendues de l'étudiant. Cela concerne non seulement les structures hospitalières mais, en réalité, toutes les structures dans lesquelles le masseur-kinésithérapeute peut intervenir, en particulier en cabinet libéral.

Ces lieux de stage sont non seulement le reflet et l'image de notre profession auprès des autres professionnels de santé, mais également auprès des patients, image qui doit montrer le haut niveau de compétence, le sérieux des futurs professionnels.

Quelles sont les besoins et les exigences nécessaires au tuteur pour valoriser une telle démarche d'accompagnement ?

La progression de l'étudiant au cours des stages est appréciée à partir d'un portfolio qui comporte des éléments inscrits par l'étudiant et le tuteur de stage.

Le tuteur évalue les niveaux d'acquisition de chacune des compétences à partir de critères et d'indicateurs précis.

Le masseur-kinésithérapeute présente plusieurs rôles à mettre en avant lors du stage. Le futur professionnel deviendra :

LES MAISONS DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRES (MSP) : LA SOLUTION ?

Nous entendons régulièrement que la création de MSP est la solution à l'accès aux soins pour les citoyens habitants des territoires isolés.

Depuis quelques années de nombreuses MSP sont venues fleurir nos vertes campagnes ... ou zones défavorisées.

Les premiers projets permettaient d'améliorer la qualité des soins tout en respectant un cahier des charges basé sur une équipe de praticiens de 1^{er} recours et la mise en place d'un projet de santé. Si cela a pu fonctionner pendant les premières années, nous ne pouvons ignorer que l'appât des subventions, grassement accordées, à vue naître des projets qui ont permis à de nombreuses collectivités d'apporter un plus à leurs citoyens...alors que ces secteurs étaient déjà bien pourvus en soignants.

En ce qui concerne les projets de santé qui devaient accompagner ces dossiers, il faut espérer que ceux-ci dureront dans le temps.

- Un expert en masso-kinésithérapie
- Un praticien thérapeutique, de bien-être
- Un communicant vis-à-vis des patients, des sportifs, des institutions
- Un éducateur face aux patients, au sein d'entreprise
- Un gestionnaire des ressources humaines de la structure, par l'étude de marché, des besoins – la planification des activités
- Un professionnel responsable, au regard de la déontologie, de la comptabilité et des règlements en vigueur

Quel est le rôle du tuteur ?

Le tuteur a un rôle d'accompagnement du futur professionnel par l'analyse et l'évaluation, la conception d'un projet thérapeutique, de son intervention et de sa relation individuelle, de la qualité de la posture éducative de l'évolution de la pratique et des données et de l'information des autres professionnels de santé

Il s'agit donc d'un véritable ministère qui nécessite une formation du tuteur.

C'est un engagement majeur de la part de celui-ci. Le tuteur est un des garants de la formation.

C'est pourquoi l'URPS MK Grand Est tient à s'impliquer fortement dans cette mission.

Hubert JUPIN, Secrétaire Adjoint

PRÉSENTATION DE NOS NOUVEAUX LOCAUX :

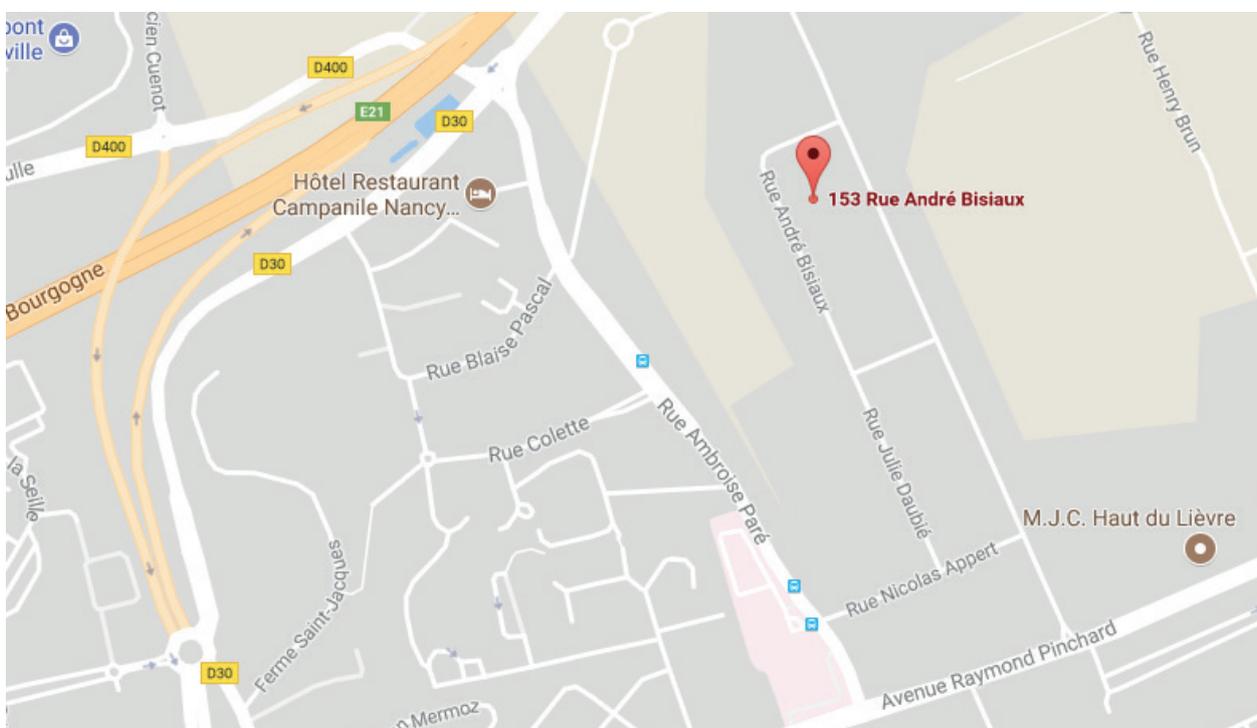
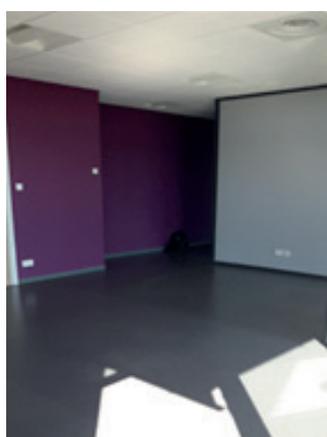
L'URPS MK Grand-Est et KinéGarde Grand-Est vous informent, de leur changement d'adresse à partir du : **1 septembre 2017**

**153, rue André Bisiaux
54320 MAXEVILLE**

Nouveau numéro de téléphone : **09 72 62 68 87**

Les contacts emails restent identiques : **secretariat@urpsmk.fr - recueil@urpsmk.fr.**

Suivre notre actualité: www.urpsmk.fr



Afin de mieux communiquer avec tous les masseurs-kinésithérapeutes du Grand-Est, les membres élus de l'URPS MK vous encourageant à nous faire parvenir vos coordonnées en nous retournant le coupon réponse ci-dessous :

Nom - Prénom :
Adresse du cabinet :	CP: VILLE :
Téléphone - Adresse mail/...../...../.....@.....